













© Enabel

Enabel au Sénégal

Programme de coopération gouvernementale Belgique – Sénégal 2019-2023

La coopération gouvernementale entre le Sénégal et la Belgique a débuté en 1968. Ce partenariat de longue date se confirme par un programme de coopération 2019-2023, qui a été signé à Dakar le 15 juillet 2019 pour un montant total de 45 millions d'euros.

Le programme de coopération vise des réalisations concrètes dans l'entrepreneuriat et dans le secteur de la santé reproductive.

Priorités

Le programme de coopération sénégalo-belge 2019-2023 est basé sur les priorités de développement du Sénégal (le Plan Sénégal Émergent) et celles de la coopération belge au développement. Il veut contribuer au développement socio-économique inclusif et durable et à la création d'emplois décents principalement dans le Siné Saloum, la région naturelle au nord de la frontière avec la Gambie.



Promotion de l'entrepreneuriat durable et création d'emplois décents

Les zones rurales du Sénégal disposent d'un potentiel important en terme de matières premières et de main d'œuvre. Afin de valoriser ce potentiel, de promouvoir l'entrepreneuriat à petite et moyenne échelle et de créer des emplois décents, le choix a été fait d'appuyer le développement du secteur agroalimentaire.

Deux parcs agroindustriels modernes - des agropoles - seront réalisés dans les villes de Kaolack et Foundiougne. Ces agropoles bénéficieront d'un appui technique et financier pour une gestion optimale de leur services aux entreprises.

Les entreprises des régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine bénéficieront d'un appui pour renforcer leur capital financier, technique, humain et social. Les filières de production agroalimentaires seront mieux structurées et renforcées, et deux incubateurs d'entreprises seront mis en place dans le secteur de l'économie verte et du numérique. Enfin, la formation professionnelle et technique dans le Sine Saloum sera réformée et adaptée pour mieux répondre aux besoins des entreprises.

Création de 3600 nouveaux emplois : 45% pour des hommes, 55% pour des femmes

2

Santé reproductive

Le programme de coopération veut promouvoir la santé de la femme, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent par la sensibilisation et l'éducation en matière de santé reproductive, avec un focus sur la planification familiale. L'accès aux services de santé reproductive sera amélioré. Les organisations et les services nationaux de prévention et de prise en charge des violences contre les femmes seront appuyés.

Les actions visent à augmenter le pourcentage d'accouchements assistés par des professionnels, le pourcentage de femmes qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale et à diminuer la mortalité néonatale. Elles ont également comme objectif d'assurer la prévention et la prise en charge des victimes de violences sexuelles basées sur le genre.

- Accouchements assistés par des professionnels
- Planification familiale
- Mortalité néonatale

Thèmes transversaux



Environnement et lutte contre les changements climatiques

L'environnement est une thématique importante dans le programme de coopération. Cela se traduit par la promotion d'une 'gouvernance environnementale' du programme lui-même, par la réalisation d'infrastructures durables et à impact environnemental limité et la promotion de l'émergence d'un secteur privé à haute valeur ajoutée environnementale par la mise en place d'un incubateur d'entreprises vertes, le Green hub.



Égalité des genres

Le programme de coopération veut combattre les inégalités de droits et de chances liées au genre. Il veut renforcer l'autonomisation des femmes, qui représentent de loin la majorité de la main d'œuvre dans le domaine de la transformation des produits alimentaires. Un des objectifs est d'arriver à une plus grande participation des femmes aux secteurs économique, d'innovation et numérique.

Formations, études et consultances

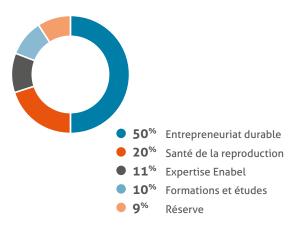
Le programme de coopération comprend enfin des ressources pour financer des formations, des études et des consultances, destinés à développer les compétences techniques, numériques et managériales des organisations sénégalaises concernées (services publics, parapubliques, groupes cibles).

Des services publics mieux formés pour des citoyens mieux servis



© Enabel - Dieter Telemans

Répartition des engagements financiers 2019-2023



Concentration géographique du programme de coopération





Digitalisation

La Belgique et le Sénégal sont convaincus que la digitalisation offre des opportunités inédites; c'est pourquoi le programme de coopération est aligné sur les stratégies belges et sénégalaises promouvant la diffusion du numérique dans les secteurs économiques prioritaires, dont l'agriculture et le commerce.



Travail décent

Les principes du travail décent constituent un fil conducteur important du programme de coopération. Les actions prévues dans ce domaine visent le respect des principes et droits fondamentaux de travail, la création de plus grandes possibilités d'emploi et de revenus pour les femmes et les hommes, l'extension de la protection sociale et le promotion du dialogue social.

Autres actions d'Enabel au Sénégal



Au Sénégal, Enabel met également en œuvre des actions pour le compte de l'Union européenne qui visent la création d'emplois et le renforcement de l'état civil.

Appui à la réduction de l'émigration rurale et à la réintégration dans le Bassin **Arachidier** – en exécution

• Durée : 2017-2022

• Budget : 18 millions d'euros

Dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès (le bassin arachidier), les changements climatiques, la dégradation des sols et les problèmes d'alimentation en eau entrainent des risques pour l'exploitation agricole. Ces régions sont marquées par une migration vers les villes, première étape vers une migration internationale. Sous financement de l'Union Européenne, Enabel y mène une action qui vise à développer une économie rurale favorisant la création de 10.000 emplois agricoles et de 5000 emplois nonagricoles.

Appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la création d'un fichier national d'identité **biométrique** – en préparation

• Durée: 2019-2023 • Budget : à confirmer

Egalement sous financement de l'Union Européenne, Enabel prépare une action pour le renforcement d'un système d'information de l'état civil sénégalais et de la création d'un fichier national d'identité biométrique afin que chaque Sénégalais soit en mesure de se prévaloir des droit inhérents à son identité sécurisée.

À propos d'Enabel

Enabel est l'Agence belge de développement. Elle exécute et coordonne la politique belge de développement international, et travaille principalement pour le compte de l'État belge. L'Agence met également en œuvre des actions pour d'autres organisations nationales et internationales. Avec 1500 collaborateurs, dont plus de 70 % de personnel local, Enabel gère quelque 150 projets, essentiellement dans des États fragiles d'Afrique.

L'agence belge de développement est présente au Sénégal depuis 1999. L'agence a un bureau de représentation à Dakar.



Agence belge de développement au Sénégal

121, Sotrac Mermoz Route de Ouakam BP 24474 Ouakam Dakar T +221 338 60 01 25 representation.senegal@enabel.be enabel.be







